

jeudi 21 septembre 2023

Y a-t-il une corrélation entre l'énergie et l'inflation?

Participants conférenciers

Frances Donald

Économiste en chef, Monde et stratégie, Équipe Solutions multiactifs, Gestion de placements Manuvie

Présentation

Frances Donald

Économiste en chef, Monde et stratégie, Équipe Solutions multiactifs, Gestion de placements Manuvie

Beaucoup de choses pourraient aller mieux si l'on s'en remettait à ce que les économistes appellent la politique budgétaire ou les évolutions réglementaires. Nous devons notamment, et je suis heureuse que vous le mentionniez, nous appuyer davantage sur ces mécanismes que sur les banques centrales, contrairement à ce que nous avons pu le faire dans le passé.

Le problème avec l'énergie est que ses prix au Canada sont essentiellement déterminés par l'offre et la demande mondiales sans que nous ne puissions agir de manière décisive sur eux. Nous pouvons éventuellement agir sur certaines taxes, mais de manière générale, la dynamique des prix de l'énergie au Canada résulte de décisions prises par les princes héritiers d'Arabie saoudite ou les principaux producteurs de pétrole d'Afrique et du Moyen-Orient. Ces décisions sont généralement celles qui influencent le plus le marché, y compris le Western Canada Select, notre pétrole canadien.

C'est pourquoi l'une des choses que j'ai évoquées avec tous les décideurs politiques qui veulent bien parler avec moi, c'est qu'il faut être très réaliste sur les choses que nous pouvons contrôler au Canada. Il existe certaines choses que nous pouvons contrôler, comme l'offre de logements. En revanche, nous ne sommes pas en mesure de contrôler les grandes fluctuations des prix de l'énergie, mais nous pourrions nous attaquer aux difficultés provoquées par la hausse des prix de l'énergie pour les consommateurs au quotidien.

La première chose à faire est donc de distinguer ce qui est déterminé à l'échelle mondiale de ce qui est déterminé à l'échelle nationale. C'est une démarche élémentaire et pourtant, nous n'y sommes pas encore. Je pense que nous comptons trop sur les taux d'intérêt pour résoudre tous ces problèmes, alors que, comme vous le soulignez, les taux d'intérêt ne peuvent pas les résoudre et que nous pourrions agir dans d'autres domaines. En attendant, la situation ne devrait pas changer d'ici un à deux ans. Nous sommes donc inquiets des pressions

exercées sur l'économie par ce genre de situation et des risques autour du retour à un taux d'inflation inférieur à 2 %.

Destiné au public canadien. Le présent enregistrement sonore a été préparé à titre d'information seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, juridique ou autre et ne constitue ni une offre ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion privée Manuvie, pour acheter ou vendre tout placement ou autre produit particulier, et n'indique pas une intention d'effectuer une opération. Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ni Gestion privée Manuvie ni toute autre société appartenant au groupe Société Financière Manuvie (« SFM ») n'agit à titre de conseiller ou de fiduciaire pour tout destinataire du présent enregistrement sonore, sauf si convenu autrement par écrit. Ni Gestion privée Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument la responsabilité des pertes ou dommages directs ou indirects éventuels, ni de quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque ayant agi sur la foi des renseignements du présent document. Rien dans le présent document ne constitue un conseil en matière de placement, un conseil juridique, comptable, fiscal ou un conseil de quelque autre nature, une déclaration selon laquelle tel placement ou telle stratégie convient à votre situation particulière ou une recommandation s'adressant personnellement à vous. Gestion privée Manuvie ne donne pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal. Nous vous conseillons de consulter votre propre conseiller juridique, comptable ou autre avant de prendre une décision financière. Les investisseurs éventuels doivent demander conseil à des professionnels avant de prendre des décisions de placement. Toutes les opinions exprimées proviennent de sources jugées fiables et de bonne foi; aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec un représentant de Gestion privée Manuvie. Gestion privée Manuvie est une division de Gestion de placements Manuvie limitée et de Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services de placement sont offerts par Gestion de placements Manuvie limitée et/ou par Distribution Gestion de placements Manuvie inc. Les services et les produits bancaires sont offerts par la Banque Manuvie du Canada. Les services de gestion de patrimoine et de planification successorale sont offerts par Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, le M stylisé, Manuvie & M stylisé, et Gestion privée Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence. Ces renseignements ne remplacent pas le processus « Bien connaître son client », l'analyse de la pertinence d'un produit pour un client

donné et de ses besoins ni aucune autre exigence réglementaire.

Les renseignements présentés dans le présent enregistrement sonore, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, les événements à venir, les objectifs, la discipline de gestion et les autres attentes, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Ces prévisions peuvent se réaliser ou non, et la réalité pourrait en être très éloignée. Le présent enregistrement sonore peut contenir des déclarations prospectives relatives aux marchés, aux portefeuilles modèles et aux rendements. Ces déclarations ne sont pas garanties du rendement futur. Elles présentent des incertitudes et des risques inhérents aux composantes d'un portefeuille individuel et aux facteurs économiques en général, et il est possible que les attentes, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Gestion privée Manuvie demande de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés, car plusieurs facteurs sont susceptibles de modifier de manière substantielle les résultats et événements explicitement ou implicitement présentés dans ces énoncés de nature prospective. Ces facteurs incluent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale, les taux d'intérêt et de change, les